

Service du greffe

Division du soutien aux commissions permanentes,
aux conseils consultatifs et au Bureau de la présidence du conseil
275, rue Notre-Dame Est
Montréal (Québec) H2Y 1C6
Téléphone : 514-872-3000
montreal.ca/sujets/commissions-permanentes — commissions@montreal.ca

COMMISSION SUR LES FINANCES ET L'ADMINISTRATION

Rapport 2024 de la vérificatrice générale de la Ville de Montréal

RECOMMANDATIONS

La Commission sur les finances et l'administration a étudié le rapport annuel de la vérificatrice générale de la Ville de Montréal, Mme Andrée Cossette, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024.

Les commissaires saluent la qualité du travail du Bureau du vérificateur général de Montréal (BVG), dont l'engagement envers l'amélioration continue de la gouvernance municipale renforce la transparence et la reddition de comptes, essentielles à une démocratie saine. Ils remercient chaleureusement la vérificatrice générale et les membres de son équipe pour leur disponibilité et leur diligence dans la présentation du rapport devant la Commission.

À l'issue de ses travaux, la Commission soumet ses constats et ses recommandations.

CONSIDÉRANT que le rapport annuel pour l'exercice 2024 comprend 9 rapports d'audits financiers, 8 audits de performance et de conformité aux lois et règlements, 1 test d'intrusion logique et 2 redditions de comptes, de même que le suivi de 172 recommandations;

CONSIDÉRANT la volonté clairement exprimée par le BVG de produire des audits et des travaux à forte valeur ajoutée, en cohérence avec les enjeux prioritaires de l'organisation;

CONSIDÉRANT que le comité d'audit de la Ville de Montréal a pour mandat d'assurer un suivi régulier de la mise en œuvre des plans d'action adoptés par la Ville en réponse aux recommandations du BVG;

CONSIDÉRANT que la Commission sur les finances et l'administration tient à éviter le chevauchement avec le travail réalisé par d'autres instances, et souhaite favoriser une approche concertée plutôt que cloisonnée;

CONSIDÉRANT que les méthodes statistiques employées pourraient être indiquées en annexe du rapport annuel, dans un souci de transparence.

La Commission formule les recommandations suivantes à l'Administration :

- R-1.** Mettre en œuvre dans les meilleurs délais les recommandations du rapport de la vérificatrice générale de la Ville de Montréal pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024.
- R-2.** Demander au Bureau du vérificateur général de préciser la méthodologie statistique (tests de significativité, échantillonnage, marges d'erreur, etc.) lors des audits réalisés par l'équipe de la vérificatrice générale de la Ville de Montréal afin de déterminer si les résultats sont significatifs.

Sur la proposition de M. Georges Bourelle, appuyée par Mme Nancy Blanchet, les recommandations ont été adoptées à l'unanimité des commissaires présents lors d'une séance de travail à huis clos qui s'est tenue le 12 septembre 2025.